

Journée de mobilisation des accompagnateurs de projets en Bourgogne-Franche-Comté pour la transition énergétique et écologique

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région, réunit les acteurs de la transition énergétique et écologique de Bourgogne-Franche-Comté avec qui elle coopère, pour travailler ensemble sur nos pratiques de demain.

Cette journée de mobilisation se tiendra **le mercredi 21 juin, de 9h30 à 17h, au Palais des Congrès de Beaune.**

Elle accueillera principalement les accompagnateurs de projets, regroupés dans différentes démarches ou réseaux soutenus par l'ADEME et la région, les services de l'Etat, les directeurs et les élus des collectivités, des chambres consulaires et des différentes structures, amenés à participer aux projets en faveur de la transition énergétique et écologique.

Organisée sous forme d'ateliers, le but de la journée est de faire émerger des pistes d'action concrètes sur les pratiques pour favoriser le passage à l'action des porteurs de projets.

Elle marquera le point de départ de la dynamique lancée pour favoriser plus de mise en synergie entre les acteurs de la transition énergétique et écologique en Bourgogne-Franche-Comté.

Informations :

www.inventons-la-tee-bfc.ademe.fr

Merci de vous inscrire soit par retour de mail, soit dans l'onglet Inscription du site (préciser Presse dans le formulaire).

Contact ADEME Bourgogne-Franche-Comté :

Elise AUCORDONNIER – elise.aucordonnier@ademe.fr – 03 80 76 89 67

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



@ademe